



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS DE LYON

Séance du 23 juin 2022

Délibération du CA n°22/16

Objet : réformes de matériels de restauration

Document(s) joint(s) : néant

Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation ;

Vu les articles R822-1 à R822-34 du code de l'éducation ;

Vu les articles L3211-17 et suivants, et R3211-40 et R3211-42 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du Crous de Lyon en date du 21 octobre 2014 ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Crous de Lyon ;

Exposé des motifs :

Les biens de la cafétéria Gerland, acquis en 2001, ainsi que des travaux électriques sur un four réalisés en 2012, localisés au 50 avenue Tony Garnier Lyon 7^{ème}, et enregistrés au registre d'inventaire sous les N° 03654, 03777, 03863 et 2012-160, ont une valeur nette comptable totale de 43 776,91 € (détail ci-dessous).

La cafétéria Gerland fermera ses portes à l'été 2022 en raison de la très grande proximité de l'espace de restauration du site Monod, regroupant une cafétéria et un restaurant universitaire et ayant entraîné une activité inexistante sur Gerland. Certains équipements ont été récupérés pour un usage sur des sites de restauration du Crous de Lyon. Les équipements objet de la présente délibération vont être détruits, ou cédés à titre gratuit.

Les équipements concernés, mobilier de bureau et divers équipements ont une valeur vénale nulle en raison de la date d'acquisition de plus de 20 ans.

Article 1^{er} :

Le conseil d'administration décide d'autoriser la sortie d'inventaire des biens enregistrés au registre d'inventaire N° 03654, 03777, 03863 et 2012-160 en raison de leur vétusté. Le conseil d'administration autorise la destruction du mobilier. L'équipement de cafétéria (espace bar, travaux du four, chambre froide, comptoir) sera cédé à titre gratuit à l'université Claude Bernard Lyon 1.

	Localisation	Date d'acquisition	Valeur nette comptable	N° de registre d'inventaire	Destination
Mobilier + Bureau + chaises	Cafétéria GERLAND	29/09/2001	23 929,65 €	03654	Destruction
Aménagement espace bar	Cafétéria GERLAND	01/01/2001	11 805,67 €	03777	Cession à titre gratuit à l'université Claude Bernard Lyon 1
Équipement de Cafétéria (chambre froide, travaux électriques sur le four et comptoir)	Cafétéria GERLAND	20/12/2001	8 041,59 €	03863 et 2012-160	Cession à titre gratuit à l'université Claude Bernard Lyon 1

La présente délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Conseil d'administration :

<p>Nombre de membres composant le CA : 28 Nombre de membres présents ou représentés : 22 Quorum atteint : Oui Nombre de voix favorables : 22 Nombre de voix défavorables : 0 Nombre d'abstentions : 0</p>
--

29 JUIN 2022

Fait à Lyon, le

Le Président du Conseil d'administration,
Recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'innovation de la région académique Auvergne Rhône-Alpes

Gabriele FIONI

